



Mouvement
Africain des Enfants
et Jeunes
Travailleurs

Depuis 1994



ANNIVERSARY
MOUVEMENT AFRICAIN
DES ENFANTS ET JEUNES
TRAVAILLEURS

RAPPORT ANNUEL 2024

Publication de novembre 2025



enda
Jeunes Action
International

Sommaire

- Edito MAEJT
- Bref sur le MAEJT
- Bilan chiffré des actions du MAEJT 2024
- Nos faits marquants
- Nos réalisations
- Nos ressources
- Nos perspectives

Edito du MAEJT

Nous, enfants et jeunes d'Afrique, avons toujours occupé une place essentielle au sein de nos sociétés, car nous représentons l'avenir de l'humanité. C'est cette conviction profonde qui guide le MAEJT, notre mouvement, qui continue à nous offrir des tribunes d'expression pour partager nos aspirations et nos rêves à une vie meilleure, plus juste et plus digne pour tous les enfants.



La célébration du 30^e anniversaire du MAEJT, tenue au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Éthiopie, a démontré à quel point nos voix comptent. Ce moment fort a permis à des enfants en situation de travail, de migration ou vivant dans des zones de conflit de s'exprimer librement sur les problématiques qui affectent leurs droits et sur les efforts à entreprendre pour y remédier. Il nous a aussi permis de prendre pleinement conscience de notre capacité d'acteurs du changement et à faire résonner la voix des enfants et des jeunes jusqu'au sommet du continent africain. Plus que jamais aujourd'hui, nos voix doivent être pleinement entendues et prises en compte par les instances nationales et régionales.

En cette année 2024, nombreux sont nos pairs qui ont été victimes de mariage précoce, d'abus et d'exploitation par le travail aggravant leur vulnérabilité dans les zones de conflit. Livrés à eux-mêmes et en quête de meilleures conditions de vie, certains sont tombés dans le piège du recrutement dans des groupes armés et ont pris d'énormes risques en entreprenant des migrations dangereuses. C'est pour cela que les actions dans ce rapport présentent nos efforts en tant qu'organisation de jeunes à faire face à ces situations que vivent nos membres et bénéficiaires. Car nous rêvons d'une Afrique où chaque enfant peut apprendre, se former, être écouté et grandir dans la dignité. Une Afrique où nous sommes accompagnés et reconnus comme de véritables partenaires du changement et du développement de nos pays. C'est ainsi que nous pourrons construire ensemble un continent plus juste, solidaire et tourné vers l'avenir, où chaque voix compte et chaque rêve peut devenir réalité.

Mohamed du Maroc et Sinime de la Tunisie

BREF SUR LE MAEJT

Le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs

(MAEJT) est aujourd'hui le plus vaste réseau d'enfants et de jeunes en Afrique, présent dans **28 pays** du continent auxquels s'ajoutent, **3 en observation**.

Né en 1994 de l'approche et de la vision de Enda Jeunesse Action International, qui a reconnu et soutenu le rôle des enfants comme acteurs de leur propre développement, le MAEJT s'est constitué comme une organisation pionnière dirigée par les enfants eux-mêmes, afin de répondre aux défis de protection, de participation et d'inclusion sociale des enfants et jeunes en situation de travail. Depuis 1994, le MAEJT a connu une expansion significative avec des **membres actifs**, enfants et jeunes travailleurs qui **mènent des activités pour la concrétisation de leurs 12 droits fondamentaux**.



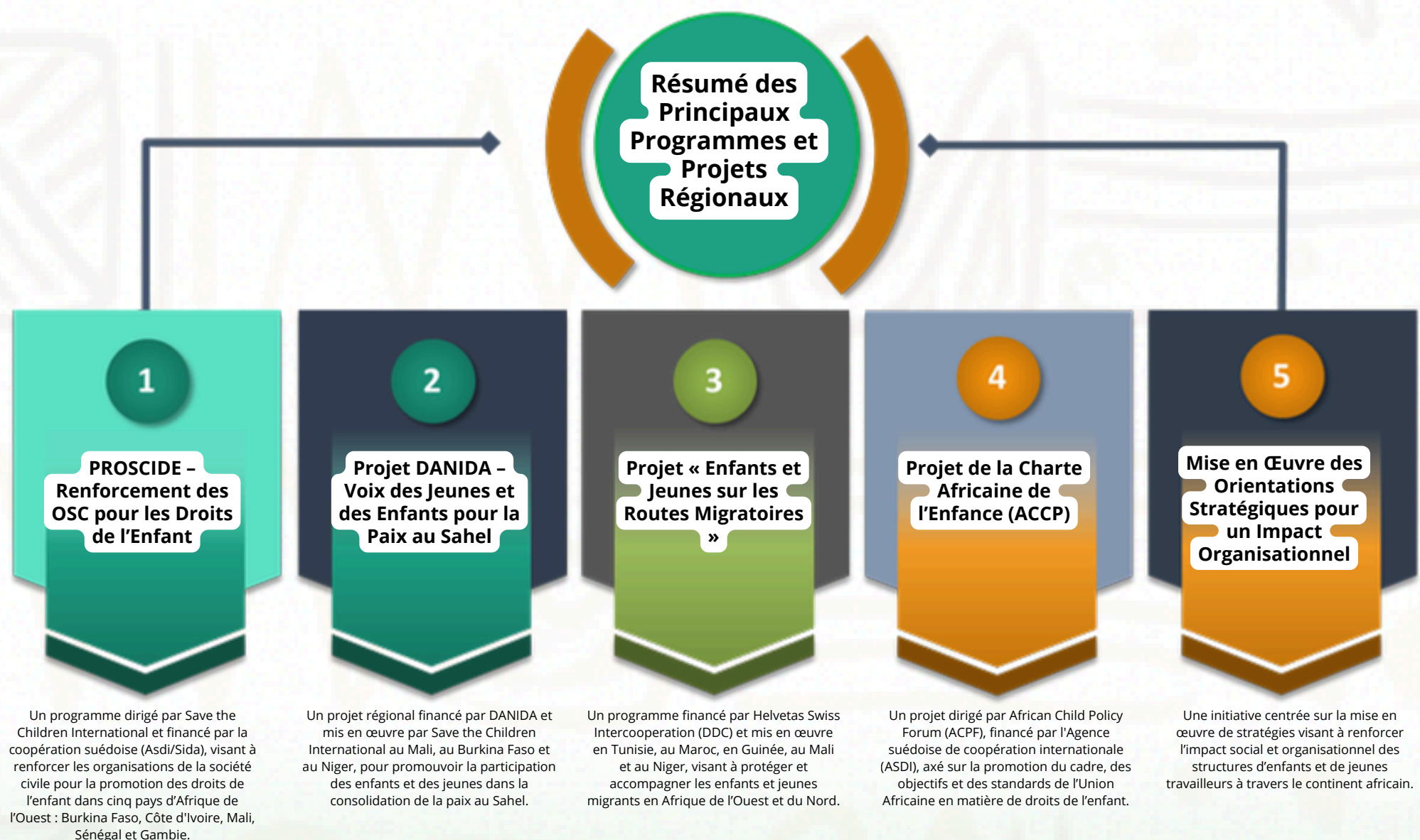
Aujourd'hui, le **MAEJT fédère plus de 450 groupes de base et associations locales**, et mobilise **plus de 1000 000 de membres et sympathisants**. Il travaille en synergie avec les institutions locales, nationales, régionales, telles que **la CEDEAO et l'Union Africaine**, auprès desquelles, il bénéficie d'un statut d'observateur.

Au cours de l'année 2024, le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT), avec l'appui de sa structure d'accompagnement Enda Jeunesse Action International, a conduit de nombreuses actions dans l'ensemble de ses 28 pays membres afin de répondre aux défis majeurs liés à la promotion et la protection des droits des enfants et des jeunes.

Les initiatives menées par les groupes d'enfants et de jeunes acteurs ont principalement visé à :

- Promouvoir et défendre les droits des enfants travaillant dans le secteur informel ;
- Réduire la vulnérabilité des enfants et jeunes en mobilité confrontés à la marginalisation, aux violences et à la discrimination ;
- Améliorer l'accès aux services sociaux de base, notamment à l'éducation ;
- Et protéger les enfants et jeunes vivant dans des zones de conflit, exposés à l'extrémisme violent, aux violences sexuelles et sexistes, au mariage précoce et au recrutement par des groupes armés.

Afin d'apporter des réponses concrètes à ces problématiques, le Mouvement, avec l'appui de ses partenaires, **a mis en œuvre en 2024 plusieurs projets phares**, chacun apportant une contribution spécifique en fonction des thématiques abordées et des groupes cibles concernés.



Le présent rapport constitue un outil de transparence, de redevabilité et de communication, destiné à rendre compte aux parties prenantes du bilan des actions et des résultats atteints par le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT), avec l'accompagnement de sa structure d'appui, Enda Jeunesse Action International.

Il offre une vue d'ensemble des avancées enregistrées dans les différentes zones d'intervention, en faveur de la concrétisation des droits des enfants, notamment ceux en situation de vulnérabilité, à travers le continent africain.



BILAN CHIFFRÉ DES ACTIONS DU MAEJT EN 2024

Projets	Noms des Projets	Enfant moins de 18 ans			Adultes			Pays concernés
		Filles	Garçons	Total1	Femmes	Hommes	Total2	
IGNITE	MAEJT's FY24 report on implementation of strategic orientation, for an effective organizational social impact	1 257	1 330	2 587	1 360	2 794	2 794	Le Bénin, Le Liberia, La Côte d'Ivoire; Le Ghana, Le Malawi, Le Niger, Le Nigéria, La Sierra Leone, La Tanzanie, l'Ouganda, La Zambie, Le Zimbabwe
ACCP	African Children's Charter Project	658	968	1 626	657	1 625	1 625	Afrique; La Côte d'Ivoire, La République Démocratique du Congo, La Ghana, l'Ouganda, La Zambie, Le Zimbabwe
SIDA	Programme de Renforcement des Organisations de la Société Civile pour les Droits de l'enfant CSO	127	72	199	87	130	217	Le Burkina Faso; La Côte d'Ivoire; La Gambie, Le Sénégal, Le Sénégal
DANIDA	"Voix des jeunes et des enfants dans la paix au Sahel"	2141	1 650	3 791	282	244	526	Burkina Faso; Mali, Niger; + activités régionales + activités régionales
DDC	Enfants et Jeunes sur les Routes Migratoires en Afrique	1 338	1 295	3 953	282	247	434	La Guinée, Mali, Maroc, Niger, + La Tunisie
	Total général	4841 (48%)	5 315 (48%)	1 953 (52%)	3 023 (54%)	1 593 (46%)	15 711 (524%)	

IGNITE	ACCP	SIDA	SIDA	DANIDA	DDC
% des ENFANTS de-18 ans:	48%	50%	50%	39%	35%
% des Adultes +18 ans:	52%	50%	52%	11%	65%
% du genre FEMININ:	48% ♀	40%	51% ♂	49% ♂	35%
% du genre MASCULIN:	52%	52%	56%	45%	65%

En 2024, plus de 15 711 enfants et jeunes en situation de vulnérabilité ont été touchés par les activités du Mouvement dans les régions d'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord.

Le taux de participation s'élève à 65 % pour les enfants et à 48 % pour les filles, issus de profils variés d'enfants travailleurs et en mobilité.

Le MAEJT est parvenu à atteindre 15 711 enfants et jeunes vulnérables à travers de nombreuses activités menées en Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord, comme l'illustre la présente synthèse :

33

Rencontres de sensibilisation et de plaidoyer

Rencontres de sensibilisation et de plaidoyer ont été organisées avec les décideurs politiques, les services publics et les acteurs de la protection sur des thématiques telles que la consolidation de la paix au Sahel, la prise en compte des aspirations et opinions des enfants et jeunes migrants, ainsi que leur participation aux espaces de décision, dans neuf pays : **Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Gambie, Sénégal, Mali, Maroc, Niger et Tunisie.**

66

Supports de plaidoyer, d'information et de formation ont été élaborés

Supports de plaidoyer, d'information et de formation ont été élaborés sur la participation des enfants, le signalement des alertes, les enjeux de la migration, la protection des enfants en lien avec les entreprises, ainsi que la redevabilité au sein du Mouvement.

27

Sessions de renforcement des capacités ont été organisées

Sessions de renforcement des capacités ont été organisées sur les méthodes de recherche-action participative, la connaissance des lois nationales, les accords bilatéraux et multilatéraux, ainsi que les conventions internationales relatives à la migration et aux mécanismes de redevabilité.

158

Séances de discussions, causeries et consultations ont permis d'échanger avec les communautés

Séances de discussions, causeries et consultations ont permis d'échanger avec les communautés sur la migration, l'exploitation des enfants par le travail, la déscolarisation et la rupture sociale touchant les enfants et jeunes NEET (Not in Education, Employment or Training)

NOS REALISATIONS ET AVANCEES EN 2024



1

La Participation effective des enfants dans les espaces de prise de décisions les concernant.



Réalisations

Renforcement de la participation des enfants dans les instances décisionnelles

Avec la mise en œuvre du programme PROSCIDE, le MAEJT a fédéré et renforcé les capacités des groupes et organisations dirigés par les enfants, réunis au sein de **cinq (05)** plateformes nationales de promotion et de défense des droits des enfants au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Mali et au Sénégal.

Chacune de ces plateformes a élaboré et conduit un plan conjoint de plaidoyer, visant à faire entendre les opinions et préoccupations des enfants et jeunes auprès des autorités publiques, et à encourager leur engagement pour apporter des réponses concrètes et durables aux défis identifiés.



1. **Burkina Faso** : Garantir le droit à l'éducation des enfants déplacés face à l'insécurité et à la fermeture des écoles.
2. **Côte d'Ivoire** : Pour une participation inclusive et effective des enfants dans les instances décisionnelles.
3. **Gambie** : Mettre fin aux châtiments corporels à l'école et lutter contre le mariage des enfants. ; Protéger les enfants contre les violences scolaires et les mariages précoces.
4. **Mali** : Mettre fin aux abus et violences subis par les enfants, en particulier dans les communautés vulnérables.
5. **Sénégal** : Promouvoir l'adoption du Code de l'enfant, la mise en place de conseils municipaux d'enfants et la participation effective des enfants dans les instances décisionnelles.

Production et validation du protocole opérationnel de mise en œuvre de la participation des enfants.



Au cours de ce programme, les groupes et organisations dirigés par des enfants ont élaboré et mis à disposition un guide modèle de participation effective, destiné aux détenteurs d'obligations de mise en œuvre de la participation des enfants.

Ce Protocol a connu l'approbation des acteurs de protection du Groupe de Travail Régional de Protection de l'Enfance (GRPE), les acteurs étatiques du Sénégal, les Experts de la CEDEAO et de l'Union Africaine.

Changements induits

Amélioration de la représentation et de l'expression de la voix des enfants les plus vulnérables, ainsi que de la prise en compte de leurs préoccupations dans les processus de décision à différents niveaux.

Ces réalisations ont renforcé les capacités d'agir des enfants regroupés au sein des plateformes, tout en consolidant leur confiance dans leur rôle d'interpellation citoyenne.

Nous assistons à l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes leaders issus des structures d'enfants.

Ainsi, ils ont pu interpellier 23 autorités et 53 acteurs afin de favoriser la redevabilité sur la mise en œuvre des droits de l'enfant.

Ces dynamiques ont également suscité des mobilisations communautaires et médiatiques, contribuant à l'émergence de meilleures initiatives et décisions en faveur de la prise en compte des préoccupations des enfants dans les zones d'intervention.



Exemples concrets



Au Mali : au cours de la mise en œuvre du programme, le Conseil Consultatif National des Enfants et Jeunes (CCNEJ) a eu l'occasion d'échanger avec 20 organisations informelles d'enfants et de jeunes.

Parmi elles, 18 groupes et organisations dirigés par les enfants ont rejoint le CCNEJ en juillet 2023, notamment l'Association des Personnes Handicapées et les groupes d'aide-ménagères, jusque-là peu informés et faiblement connectés aux organisations œuvrant pour la défense de leurs droits.



En Gambie: À Farafenni, les groupements de femmes impliquent désormais les enfants dans leurs initiatives et ont engagé des actions de lutte contre les mariages d'enfants.

À Bara, la brigade de protection de l'enfance intègre désormais les enfants dans les réunions communautaires qu'elle organise, favorisant ainsi un dialogue plus inclusif.

Par ailleurs, les représentants de la plateforme des groupes et organisations dirigés par des enfants siègent désormais au sein du comité de protection relevant des services de l'action sociale, ainsi qu'au conseil de quartier, contribuant activement à la protection et à la promotion des droits des enfants.



Au Sénégal : A Guédiawaye, la budgétisation et l'élaboration du plan d'action communal se déroulent désormais en présence des représentants des enfants de la zone.

À Fatick, le maire a donné son accord pour que les enfants participent aux débats d'orientation budgétaire de la commune.

Par ailleurs, à Guinaw Rails, Guédiawaye et Fatick, les représentants des plateformes des groupes et organisations dirigés par des enfants siègent désormais aussi bien au conseil communal de protection de l'enfance qu'au conseil de quartier, renforçant ainsi la prise en compte effective de la voix des enfants dans les instances locales de décision.

En sommes, les débats communautaires et municipaux intégrant les enfants instaurent une tradition de redevabilité participative entre citoyens et gouvernants.

2

La voix des enfants et les jeunes pour la paix au Sahel.



Réalisations

Mise en œuvre des solutions des enfants pour la consolidation de la paix au Sahel

Dans un contexte sécuritaire fragile qui expose particulièrement les enfants vulnérables, déscolarisés ou en rupture sociale (NEET) aux violences, aux mariages précoces et au recrutement par des groupes armés, le MAEJT a développé quatre solutions innovantes (fablabs), véritables espaces communautaires d'innovation, dédiés à la consolidation de la paix, à la promotion des droits de l'enfant et à l'autonomie des jeunes notamment les filles.

Ces initiatives ont bénéficié à 955 personnes, dont 722 enfants (469 filles et 253 garçons) et 233 jeunes (128 filles et 105 garçons), répartis entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Par ailleurs, grâce à la production du "Youth Friendly Report" d'analyse du Système d'Alerte Précoce (SAP/EWS), les enfants et jeunes ont pu s'approprier le mécanisme de signalement, notamment à travers des séances d'animation communautaire menées à la base.



Changements induits

Les enfants et jeunes du MAEJT sont reconnus comme des acteurs de paix dans les communautés du Liptako-Gourma, favorisant un climat de confiance et une meilleure protection de l'enfance à travers la vigilance accrue des familles et des autorités.

Les groupes d'enfants et de jeunes organisés du MAEJT se sont affirmés comme de véritables acteurs de paix et de promotion des droits de l'enfant au sein des communautés du Liptako-Gourma. Leur engagement a permis d'instaurer un climat de confiance, favorisant à la fois l'accès aux espaces communautaires d'animation et de dialogue et le signalement des cas de violences ou d'extrémisme.

Parallèlement, les parents et autorités sensibilisés ont renforcé leur écoute et leur réceptivité aux préoccupations exprimées par les enfants. Les familles, quant à elles, accordent désormais une attention accrue à la scolarisation des plus jeunes et se montrent plus vigilantes face aux risques d'abandon ou de négligence au sein de leurs communautés.



Témoignages



Les impressions d'une jeune fille de Balayara au Niger :

"Je participe dans les animations pour des groupes d'enfants de Balayara, pour qu'ils sachent qu'il est possible de surmonter les difficultés que nous avons vécues. Je me dis souvent : Oui, j'ai souffert mais j'ai appris qu'on peut toujours reconstruire, même après avoir tout perdu." Il y a toujours une solution, même dans les moments les plus difficiles. C'est cela qui me guide, et je sais qu'elle peut guider d'autres aussi.





Les impressions d'un jeune garçon de Dori au Burkina-Faso : *" Aujourd'hui, je suis apprenti dans un atelier de mécanique à Dori. Ce n'est pas facile tous les jours, mais je me sens utile. Je continue à aider ma famille, mais maintenant, j'ai aussi un objectif pour moi-même. La guerre m'a beaucoup pris, mais elle ne prendra pas en compte mon avenir".*



Les impressions d'un parent de Balayara au Niger : *"Aujourd'hui, je vois des familles dans nos quartiers qui font de même,..... on fait des efforts pour que les charges familiales ne leur reviennent pas comme une obligation qui va les pousser dans des travaux dangereux. Par exemple, si mon fils veut aider dans le commerce, je m'assure qu'il travaille dans des conditions sûres, sans excès d'heures, et qu'il ne manque pas l'école"*

Retenons que le leadership des enfants et jeunes du MAEJT a contribué à instaurer une culture communautaire de paix et de protection dans le Liptako-Gourma. Les autorités locales et les familles, désormais plus à l'écoute, participent activement à la prévention des violences, à la scolarisation et au signalement des cas d'abus.

3

La protection et la voix des enfants et jeunes migrants dans les décisions politiques



Réalisations

Inclusion et protection durable des enfants et jeunes migrants (EJM)



Les groupes d'enfants et de jeunes migrants ont renforcé leurs connaissances sur les cadres légaux et politiques relatifs à la migration. Cette appropriation leur a permis de produire 42 supports d'information et de plaidoyer, et d'organiser 19 séances d'échanges avec 22 structures étatiques, syndicats et associations en Guinée, au Mali et au Niger.

Par ailleurs, 1 694 jeunes migrants ont été sensibilisés à travers 96 séances d'information et de discussion à l'adoption de comportements favorisant la cohésion sociale et le respect des cultures et modes de vie des communautés d'accueil dans ces trois pays.

1. **Guinée** : Le Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement de la CEDEAO ; Le Cadre stratégique de la CEDEAO ; Le code de l'enfant (Guinée).
2. **Mali** : L'accord multilatéral de coopération en matière de la lutte contre la traite des enfants en Afrique de l'Ouest ; La loi N°2012-023 du 12 juillet 2012 relatif à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées
3. **Niger** : La Loi n° 2012-45 du 25 septembre 2012, portant Code du travail de la République du Niger ; La loi 2015-36 relative à la lutte contre le trafic illicite de migrants au Niger (abrogée en 2023) ; L'ordonnance n° 81-40 du 29 octobre 1981 et son décret d'application, n° 87-076/PCMS/MI/MAE/C du 18 juin 1987 relatifs à l'entrée et au séjour des étrangers au Niger et à la circulation à l'intérieur du pays ainsi que les modalités de refoulement et d'expulsion des étrangers ; Protocole CEDEAO, relatif au droit d'établissement / CEDEAO A/P1/5/79, Dakar, 1979 ; Protocole de Palerme, L'ordonnance 2010-86 du 16 Décembre 2010 relative à la lutte contre la traite des personnes au Niger

Changements induits

L'appropriation des textes et lois migratoires par les groupes d'enfants et jeunes migrants a favorisé une dynamique de dialogue constructif entre ces derniers, les institutions publiques et les communautés d'accueil, contribuant ainsi à une meilleure compréhension mutuelle et à la réduction des tensions liées à la migration et par ricochet à la cohésion sociale.

Des espaces de dialogue et d'expression se sont progressivement instaurés entre les enfants et jeunes migrants (EJM), les prestataires de services et les autorités locales, favorisant l'émergence de relations de travail collaboratives, comme observé en Guinée, au Mali et au Niger.

Dans ces trois pays, 216 enfants et 240 jeunes migrants ont été orientés et accompagnés vers des structures de prise en charge et de services sociaux identifiés par le projet.

Ces espaces participatifs permettent désormais de mieux intégrer les opinions, besoins et aspirations locales dans les actions de protection et l'accès aux services sociaux de base.



Exemples concrets



Au Mali : La Direction nationale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, en collaboration avec le sous-cluster protection, a pris l'initiative de relancer la révision des accords bilatéraux et multilatéraux concernant la lutte contre la traite et le trafic des enfants. Cette révision vise à intégrer des dispositions spécifiques afin de mieux protéger les enfants et jeunes en mobilité, en tenant compte de leurs réalités et besoins particuliers.



En Guinée : le consulat du Burkina Faso et l'ambassade de la Sierra Leone travaillent sur un mécanisme d'enregistrement des enfants et jeunes « sans- papiers » vivant dans des villes comme Siguiri et Mamou.

On note en résumé que le plaidoyer conduit par les groupes d'enfants et jeunes migrants a permis d'instaurer un dialogue constructif avec les autorités publiques et les communautés d'accueil, favorisant une meilleure compréhension mutuelle et une intégration accrue des préoccupations des enfants et jeunes migrants dans les actions et politiques locales.



4

**Droits des enfants en lien
avec les entreprises
formelles et informelles.**



Réalisations

Production de supports de plaidoyer en faveur des droits des enfants et des jeunes dans le secteur des entreprises

Le MAEJT a mis en lumière une réalité souvent méconnue : l'exploitation des enfants travailleurs en lien avec les entreprises opérant dans les plantations de canne à sucre, de cacao et de café, ainsi que dans l'élevage, la pêche et l'exploitation forestière.

La réalisation du film d'animation "TOUNGA 5 : Le changement, c'est maintenant" a offert aux enfants eux-mêmes l'opportunité de témoigner des risques et dangers auxquels ils sont exposés, tout en sensibilisant les autorités et les acteurs économiques sur la nécessité de faire respecter la réglementation relative aux droits de l'enfant dans ces secteurs.

Au total, **1 626** enfants et **1 625** jeunes ont participé à **60 séances** de discussion menées dans **12 pays d'Afrique de l'Ouest**, du Centre et de l'Est. Ces échanges ont permis de documenter les différentes formes d'implication des enfants dans les chaînes de production et de mettre en évidence les manquements observés dans les pratiques des entreprises vis-à-vis des droits de l'enfant.

1. 12 pays concernés : Zimbabwe, la Zambie, la République démocratique du Congo (RDC), la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Burkina Faso, le Bénin, le Cameroun, l'Ouganda et la République centrafricaine (RCA),

Changements induits

Le plaidoyer conduit par le MAEJT a permis de rendre visibles les réalités vécues par les enfants travailleurs en lien avec les entreprises et d'engager un dialogue avec les autorités et acteurs économiques en faveur d'une responsabilité accrue des entreprises et du respect effectif des droits de l'enfant dans les chaînes de production.

Renforcement de la voix et de l'influence des enfants en situation de travail:

Les enfants vulnérables ont amplifié leur voix en faveur du droit à un travail léger et limité, ainsi qu'au repos et soins de santé en cas de maladie, à travers des supports de sensibilisation et de plaidoyer tels que des bandes dessinées et des films d'animation.

Amélioration des conditions de protection des enfants et jeunes en situation de travail:

1 409 groupes d'enfants et de jeunes en situation de travail ont amélioré leurs conditions de travail ainsi que leur environnement de vie. Ils sont désormais mieux protégés contre les risques d'exploitation et exercent leurs activités dans des conditions plus sûres, réduisant ainsi les dangers pour leur santé et leur épanouissement.



Exemples illustratifs et témoignages

Whekan au Nigéria : Le plaidoyer des vendeurs de bois de chauffage auprès des autorités locales leur a permis d'obtenir un espace de vente sécurisé, réduisant ainsi les longues distances à parcourir et les risques de harcèlement. Une jeune fille de 13 ans témoigne : *"Nous travaillons maintenant sans crainte et nos revenus sont en sécurité. Cet espace nous a donné la tranquillité d'esprit."*

Moundou au Tchad : Les jeunes métallurgistes, confrontés quotidiennement à des risques de blessures liées à des conditions de travail dangereuses, se sont mobilisés pour obtenir des équipements de protection, tels que des gants et des tabliers, leur permettant d'éviter de graves accidents. Un membre du groupe témoigne : *"Maintenant, nous pouvons travailler en toute confiance et nous concentrer sur la construction de notre avenir."*



À Parakou, au Bénin : les programmes d'alphabétisation du soir s'adressent spécifiquement aux enfants travailleurs , ce qui leur permet de trouver un équilibre entre leurs objectifs éducatifs et leur petit métier. Un garçon de 12 ans déclare : *"Le retour dans les cours m'a redonné envie de réaliser mon rêve de devenir enseignant. Je vois maintenant que mon avenir n'est pas perdu."*



Au Libéria : des classes mobiles ont permis aux enfants des communautés agricoles rurales d'apprendre la couture, la menuiserie et la coiffure en dehors des heures de travail. Un apprenti tailleur de 15 ans a fait remarquer : *" Maintenant, j'ai une compétence qui me servira toujours. Je peux créer des vêtements et, un jour, ouvrir ma propre boutique"*



Au Ghana, des partenariats avec des organisations communautaires ont permis d'organiser des ateliers d'éducation en matière de santé reproductive et d'éducation financière pour 68 enfants. Ces ateliers ont permis aux participants d'acquérir les connaissances nécessaires pour prendre des décisions éclairées au sujet de leur santé tout en apprenant à épargner et à gérer efficacement leur argent. Une jeune fille a exprimé sa confiance retrouvée : *"En apprendre davantage sur la santé et économiser de l'argent a changé ma façon de voir l'avenir. Je me sens plus en contrôle de ma vie".*

Nous notons que les actions du MAEJT ont transformé les enfants travailleurs du secteur informel en acteurs de changement, conscients de leurs droits, tout en améliorant leurs conditions de travail grâce à l'engagement des communautés et des autorités locales.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

Célébration du 30^{ième} anniversaire du MAEJT au siège de l'Union Africaine



Pour ces enfants, participer pour la première fois à l'événement célébrant le **30^e anniversaire du MAEJT**, à l'occasion du Forum des Enfants au siège de l'Union africaine, constitue un moment symbolique et unique. C'est l'opportunité de faire entendre leur voix, de partager leurs idées avec leurs pairs, les autorités et les décideurs, et de s'affirmer comme de véritables acteurs dans les décisions qui les concernent. Cette expérience marque le début d'un engagement concret et valorisant au sein de leur communauté.

La rencontre avec Madame la Commissaire à la Santé, aux Affaires Humanitaires et au Développement Social de l'Union africaine a renforcé la confiance des enfants, qui ont, pour la première fois, franchi les portes de cet espace réservé aux chefs d'État africains et aux décideurs, symbole d'unité et de solidarité entre les peuples du continent.

Au-delà de cette rencontre, c'est l'ensemble de l'Afrique qui a ouvert ses portes à ses enfants au sein de son siège. Les échanges avec les autorités de l'Union africaine et les partenaires lors des panels ont conféré un éclat particulier au Forum des Enfants



NOS RESSOURCES FINANCIERES

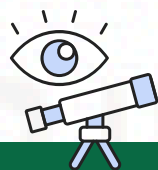
La recette globale, s'élevant à **450 817 825 F CFA**, se répartit comme suit entre les différents bailleurs. L'année a connu un taux d'exécution global de 95 % soit l'équivalent de **428 478 423 FCFA** et **653 211 Euros en XOF**

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE PAR PARTENAIRE ET PROGRAMME 2024

Partenaires	Total Budget en FCFA	Total Budget en Euros	Pourcentage du Budget global	Axe d'Interventions
DDC	141 452 068	215642	31%	Accompagnement transformateur EJM en matière de protection, d'éducation et d'insertion et création d'opportunités.
IGNITE	88 350 000	134689	20%	Lutte contre l'exploitation, les violences et les abus des enfants en situation de travail
SAVE SIDA	86 881 982	132451	19%	Renforcement des groupes et organisations dirigés par les enfants à la participation dans les instances de prises de décision.
ACCP	63 541 829	96869	14%	Mise en œuvre de la Charte Africaine Des Droits et Du Bienêtre des enfants
SAVE DANIDA	35 518 013	54 147	8%	Promotion des sociétés pacifiques et inclusives qui protègent leurs droits des enfants
PLAN AULO	18 212 002	27 764	4%	Redevabilité, les enfants demandent de comptes sur leurs droits
PLAN WACA	7 154 219	10 907	2%	Contribuer, à travers l'Agenda 2030, à transformer les sociétés du Sud en acteurs
UE	9 707 712	14 799	2%	Contribuer, à travers l'Agenda 2030, à transformer les sociétés du Sud en acteurs maîtrisant les enjeux qui pesent sur leur devenir, pour un développement plus durable et inclusif.
TOTAL	450 817 825	687 267	100%	

En 2024, le MAEJT a mobilisé des fonds à travers plusieurs projets, tant pour la mise en œuvre des activités que pour le renforcement organisationnel. Le budget global de l'année a enregistré une croissance de 24 %, principalement grâce au nouveau partenariat avec le consortium ACCP et aux appuis complémentaires de renforcement apportés par le consortium du Projet Enfants et Jeunes sur les Routes Migratoires (EJM) dont Helvetas Swiss Intercooperation est le lead.

L'approche basée sur les projets a financés 12 pays sur la trentaine que couvre le MAEJT, soit un taux de couverture d'environ 39 %, avec des actions menées à l'échelle régionale. Toutefois, le Mouvement a veillé à ce que les expériences et les bonnes pratiques soient partagées, afin que l'ensemble des pays membres du MAEJT puissent en tirer profit, même en l'absence d'un appui financier direct lié à leur appartenance au Mouvement.



NOS PERSPECTIVES POUR 2025 - 2030

Pour la période 2025-2030, le MAEJT prévoit de concentrer ses efforts sur quatre axes stratégiques prioritaires : renforcer les connaissances des enfants, des jeunes et des acteurs partenaires sur les droits et leur participation active ; développer des stratégies de réinsertion et d'autonomisation des enfants et jeunes vulnérables, en particulier ceux en situation de travail ; construire et consolider des partenariats solides et durables ; et renforcer l'institutionnalisation du Mouvement ainsi que la mobilisation de ressources pour soutenir l'ensemble de ses actions.



@MAEJTAfrique

Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs

S/c: Enda EJAI, 54 Rue Carnot, Dakar, Senegal

B.P. 3370

www.maejt.org

maejt94@gmail.com, jeuda@endatiersmonde.org

Tél: +221 33 889 34 20

